

respect et a repris dans le conseil des nations la place qui lui est due.

C'est à vous, Messieurs, de garder et de maintenir actives les qualités par lesquelles nos prédecesseurs ont fait l'armée grande : demeurez simples, modestes, actifs, dévoués, consacrant toutes vos forces, physiques et morales, dans un travail acharné, à la préparation et au développement progressif de nos troupes, et ce que mon grand-père a fait pour l'armée, moi je le ferai pour ma marine, que je réorganiserai sans me laisser ni arrêter ni détourner, afin qu'elle aussi concorde avec nos forces de terre à donner à l'empire allemand, en dehors de nos frontières, la place qu'il n'a pu encore conquérir.

Une fois l'armée et la flotte mises sur le même pied et unies, j'espère être à même, dans la ferme confiance que Dieu me conduit, de mettre en pratique la parole de Frédéric-Guillaume I^e: « Quand on veut décider quelque chose ici bas, la plume y est inutile si elle n'est pas soutenue par la force de l'épée. »

Après ce discours, l'empereur a passé la garde en revue. Puis les drapeaux ont été rapportés au château où Guillaume II est rentré à une heure et demie pour déjeuner.

Après le repas, il a été rendre visite aux ambassadeurs présents à Berlin.

Le *Bulletin des ordonnances militaires* publie, dans un supplément, un recrue adressé par l'empereur à l'armée allemande. Dans ce document, l'empereur jette un regard rétrospectif sur les événements du 19^e siècle et annonce que, par une décision unanime des souverains confédérés, il est créé pour les drapeaux de toute l'armée allemande, un insigne commémoratif, qui sera un nouveau gage de l'unité et de l'indissolubilité de cette armée.

Le *Moniteur de l'empire* annonce que l'empereur a élevé le comte d'Eulenbourg, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, à la dignité de prince.

On sait que le comte d'Eulenbourg est un ami personnel de l'empereur et que son nom a été bien des fois mis en avant pour les premières situations de l'empire.

Guillaume II a en outre élevé le prince de Hatzfeldt, président supérieur de la Silesie, à la dignité de duc ; il a conféré à M. Thielon, ministre des travaux publics, la noblesse hérititaire, et il a anobli l'amiral Kester, le lieutenant général Kampfwever pacha, aide de camp général du sultan, et M. Liébert, gouverneur de l'Afrique orientale allemande.

L'élection de Tournon.

Le 31 décembre, M. de Gailhard-Bancel, candidat clérical et nationaliste, a été, comme nous l'avons déjà dit hier, élu, au scrutin de ballottage, député de la première circonscription de Tournon (Ardèche), par 946 voix. Son concurrent, M. Raymond Seignobos, coté républicain radical, mais combattu surtout comme protestant et dreyfusard, en a obtenu 850.

Il s'agissait de remplacer M. Sauzet, député méléniste, qui était soumis à la réélection en raison de sa nomination comme professeur à la Faculté de droit de Paris et qui s'était représenté. Au premier tour de scrutin, le 17 décembre, les voix s'étaient réparties ainsi : MM. de Gailhard-Bancel, 6968 voix ; Raymond Seignobos, 6324 ; et Sauzet, 3179.

De plus, pour juger de la portée de l'événement, il faut rappeler qu'aux dernières élections générales, le 8 mai 1898, le même M. de Gailhard-Bancel avait obtenu 8627 voix, tandis que M. Marc Sauzet, candidat ministériel, qui groupait alors toutes les voix républicaines, en avait réuni 9878.

La circonscription a toujours été peu sûre pour les républicains. Cela est si vrai qu'au lendemain du boulangisme, lors des élections générales de 1889, un conservateur-clérical, M. Morin-Latour, avait remplacé comme député feu M. Seignobos, père du candidat battu dimanche dernier.

Il ressort en réalité de ces chiffres :

1^o Que, dans le parti républicain de la circonscription, les partisans du ministère actuel sont en majorité énorme, puisque, dès le premier tour, M. Raymond Seignobos l'a emporté par 6324 voix contre M. Sauzet, porte-drapeau de M. Meline, bien que celui-ci fût en possession du siège légitime.

2^o Qu'ayant à choisir au second tour entre un protestant dreyfusard et un clérical nationaliste, huit cents partisans du candidat de M. Meline ont préféré le premier,

Les chiffres montrent en effet que M. de Gailhard-Bancel a obtenu pour tout potage 800 voix de plus qu'en 1898, tandis que M. Seignobos en réunissait 1300 de moins que M. Clauzel, candidat de tous les républicains, n'en avait obtenu alors.

Si l'on songe à l'énorme épurant populaire que tant de mensonges ont déterminé à l'occasion de l'affaire Dreyfus, on reconnaîtra que le résultat est assez maigre et ne devrait enthousiasmer qu'un intimer personnage. La campagne boulangiste avait obtenu les mêmes résultats dans cet arrondissement, même à l'heure où M. Constantas présidait aux élections comme ministre de l'intérieur.

Néanmoins cette élection fait grand tapage.

M. de Gailhard-Bancel télégraphie à M. François Coppée :

Le nouveau député de Tournon adresse à MM. François Coppée et Jules Lemaitre ses chaleureux et respectueux remerciements.

Il est fier d'être le premier élu grâce à la Patrie française ».

A quoi l'auteur vieilli de la *Grève des Forgerons* répond :

Merci, monsieur, de votre télégramme. La Patrie française est fière et heureuse d'avoir contribué au succès de la première candidature exclusivement patriotique qui se soit produite depuis que nous luttons contre un indigne gouvernement.

Vous lui donnez ainsi, vous et les électeurs de l'Ardèche, les témoins qu'il mérite et, de plus, vous offrez un excellent exemple au suffrage universel, si, comme je l'espère, il veut s'opposer aux attentes qui se préparent contre la discipline militaire, c'est-à-dire contre la défense nationale ; et contre la concurrence en matière d'enseignement public, c'est-à-dire contre la liberté de conscience.

Les journaux nationalistes exultent. Ainsi le *Gaulois* :

Dans l'élection de l'Ardèche et dans la candidature du général Mercier et d'autres candidatures du même ordre, il y a une indication des plus importantes sur l'orientation politique du pays. La Haute Cour et le gouvernement veulent enrayer ce mouvement patriote, militaire et populaire. Ils n'y réussiront pas, parce que la France s'est sentie touchée dans le vif par cette entreprise des sans-patrie, il persiste à se conformer à son régime végétalien.

Et M. Rochedorff, digne compagnon d'armes de M. Arthur Meyer, célèbre aussi une grande victoire :

Il s'agissait, dit-il, de la candidature du dreyfusard Seignobos, fils d'un pasteur protestant. Le candidat Seignobos, ami de Trarieux et des Reinhards, les plus répugnantes, faisait partie de la société des droits du travail, et on a vu son nom biseauté figurer dans toutes les manifestations antifrançaises.

C'était donc la lutte ouverte engagée entre les nationalistes aux « insolents déliés » et les ennemis de la patrie. M. de Gailhard-Bancel représentait les premiers, et M. Seignobos les seconds.

Le danger auquel la France est exposée a rapproché et même fondé toutes les opinions. En 1870, nous avons vu des zouloues pourtant faire le coup de feu contre les Prussiens et est entièrement américaine et a fait l'acquisition des intérêts français. Elle se propose pour but d'élargir, compléter et exécuter le canal commencé, la voie ferrée qui pourra le suppléer, en remorquant des trucs propres à transporter les bateaux, les quais et jetées, les docks et entrepôts ; de traiter avec tous, gouvernements relativement aux droits et contrôles qu'ils seraient à même d'exercer, etc. »

C'est l'américanisation des projets français. Elle n'aure d'ailleurs d'effet pratique qu'au retour de la mission de l'amiral Walker, chargé d'étudier toutes les routes interocéaniques possibles ; et cette mission qui vient de commencer son travail ne saurait présenter un rapport complet avant deux ans.

la bénédiction. De sorte que cette bénédiction *urb. et orb.* a été donnée même aux troupes italiennes qui se trouvaient sur la place.

On commente beaucoup ces faits, surtout dans l'entourage de Léon XIII.

Russie.

On a de meilleures nouvelles de la santé du comte Tolstoi. Une amélioration sensible s'est produite. L'illustre écrivain peut faire quelques promenades et recommencer à travailler ; mais, malgré le conseil de ses médecins, il persiste à se conformer à son régime végétalien.

Bulgarie.

Le tsar vient d'annoncer au prince Ferdinand son intention de se rendre à Sofia avec la tsarine pour l'inauguration du monument du tsar Alexandre II, qui vient d'être voté par le Sénat.

Portugal.

Depuis l'apparition de la peste jusqu'à hier, on a constaté 284 cas et 107 décès. Pendant la semaine dernière, il y a eu 4 cas et 4 décès.

Canal du Panama.

Une société financière et industrielle, au capital de trente millions de dollars que ses statuts l'autorisent à quadrupler, a obtenu son enregistrement dans l'Etat de New Jersey. Elle est entièrement américaine et a fait l'acquisition des intérêts français. Elle se propose pour but d'élargir, compléter et exécuter le canal commencé, la voie ferrée qui pourra le suppléer, en remorquant des trucs propres à transporter les bateaux, les quais et jetées, les docks et entrepôts ; de traiter avec tous, gouvernements relativement aux droits et contrôles qu'ils seraient à même d'exercer, etc. »

C'est l'américanisation des projets français. Elle n'aure d'ailleurs d'effet pratique qu'au retour de la mission de l'amiral Walker, chargé d'étudier toutes les routes interocéaniques possibles ; et cette mission qui vient de commencer son travail ne saurait présenter un rapport complet avant deux ans.

L'affaire du siècle.

Du Figaro :

Toutes les affaires actuellement pendantes, depuis celle de la Haute Cour jusqu'à celle de l'ambassade, s'achèvent doucement dans l'indifférence générale. Une seule préoccupé aujourd'hui d'une façon poignante la presque totalité des Français qui pensent encore : c'est l'affaire du « siècle ». Sommes-nous dans le vingtième siècle depuis hier ? Ou bien n'y entrons-nous que le 1^{er} janvier 1901 ?

Cette question, soulevée avec une coupable imprudence par des esprits inquiets, divise en ce moment toutes les familles. Elle a attristé les souliers de fin d'année et mis dans les souhaits de nouvel an un jeu ne sait quoi d'indécis et d'équivoque. Les gens à imagination ardente se résignent difficilement à vivre encore dans le dix-neuvième siècle pendant trois cent soixante-cinq jours ; ils voudraient déjà arriver dans ce vingtième siècle dont leur a dit tant de bien et où aucun être humain n'a précédé avant eux.

Les personnes prudentes, au contraire, et un peu routinières ne seraient pas fâchées de rester encore un an dans un siècle dont elles ont l'habitude, qu'elles se plaisent à appeler le siècle de Napoléon et de Victor Hugo, tandis qu'elles ne savent pas quel nom donner au suivant.

On tient de ce côté-ci le raisonnement développé hier dans le *Figaro* par notre savant coufré J. Dhoubre : « Notre aîne a commencé à la naissance du Christ. Donc la première année du premier siècle s'est terminée lorsque Jésus-Christ a eu 363 jours. Le siècle a eu deux ans à la fin de la seconde année et ainsi dessuite, cent ans à la fin de la centième. Par conséquent, les siècles se terminent le dernier jour des années 100, 200, etc., 4000. Et nous sommes dans le dix-neuvième siècle jusqu'au 31 décembre 1900. »

Ce raisonnement paraît irréfutable au premier abord. Néanmoins je l'ai entendu réfuter hier par un autre raisonnement qui ne m'a pas moins pénétré devant eux.

Il y a deux questions, disait le contradicteur, une question d'arithmétique et une question de chronologie. En arithmétique, vous avez raison, un siècle se compose de cent ans, et la centième année de chaque période séculaire finit au dernier jour des années 100, 200, etc. Mais, en chronologie, on a l'habitude, pour déterminer le siècle où l'on vit, d'augmenter d'une unité le chiffre des centaines. Par exemple, dès qu'une date est désignée à l'aide du chiffre 18, on est au seizième siècle ; dans toutes les années marquées par le chiffre 16, on était au dix-septième siècle, et par conséquent, lorsque se présente le chiffre 19, on est au vingtième siècle. Puisqu'en 18..., on est au dix-neuvième siècle, il est illégal de prétendre qu'en 19..., (ce que se fit 1900 ou 1901) on y est encore. Toutes nos habitudes chronologiques seraient renversées. Les événements qui s'accomplissent dans le cours de l'an 1900 feront donc partie de l'histoire du vingtième siècle. »

Ce raisonnement paraît irréfutable au premier abord. Néanmoins je l'ai entendu réfuter hier par un autre raisonnement qui ne m'a pas moins pénétré devant eux.

Il y a deux questions, disait le contradicteur, une question d'arithmétique et une question de chronologie. En arithmétique, vous avez raison, un siècle se compose de cent ans, et la centième année de chaque période séculaire finit au dernier jour des années 100, 200, etc. Mais, en chronologie, on a l'habitude, pour déterminer le siècle où l'on vit, d'augmenter d'une unité le chiffre des centaines. Par exemple, dès qu'une date est désignée à l'aide du chiffre 18, on est au seizième siècle ; dans toutes les années marquées par le chiffre 16, on était au dix-septième siècle, et par conséquent, lorsque se présente le chiffre 19, on est au vingtième siècle. Puisqu'en 18..., on est au dix-neuvième siècle, il est illégal de prétendre qu'en 19..., (ce que se fit 1900 ou 1901) on y est encore. Toutes nos habitudes chronologiques seraient renversées. Les événements qui s'accomplissent dans le cours de l'an 1900 feront donc partie de l'histoire du vingtième siècle. »

Je dois ajouter que les deux messieurs, qui tentaient les deux raisonnements ci-dessus, ne tardèrent pas à en venir aux mains.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Candidatures. — Il y a, chez nous comme ailleurs, des journaux qui se font une spécialité de poser des candidatures et de pronostiquer dès qu'il y a quelque part un poste vacant.

Ainsi, dès le lendemain de la mort de M. Numa Droz, ces journalistes qui entendent

les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces prophéties sont fort désagréables pour les hommes qu'on met ainsi en scène. Nous savons, de source sûre, que M. Lardy n'a nulle intention et n'a jamais eu l'intention de quitter ses fonctions de ministre de l'Intérieur de la Confédération suisse.

Ces